

## 7: l'USEP

L'USEP est toujours portée par Mme Boulhaïs au sein de l'école.

Créée en 2004 => Mme Boulhaïs informe que les effectifs adhérents à l'USEP sont très stables et répartis de façon équitable entre les filles et les garçons (cette année 26 filles et 27 garçons).

Activités sportives les mercredi après-midi ou samedi pour CE2/CM1/CM2 proposées en moyenne une fois par mois sur la base du volontariat. Les enseignants et les parents accompagnateurs sont tous bénévoles. Cotisation de 18 € (dont 10 pour le département), bulletin d'inscription et certificat médical à fournir.

Envoi d'un bulletin 10/15 jours avant l'activité via le cahier de liaison de l'enfant pour inscription à cette activité (document à rendre que la réponse soit positive ou négative) En cas d'activité le mercredi après midi, il est possible d'aller chercher les enfants au CLAE

Planning : Accrobranche en Octobre Cross de Gujan Mestras + Dune du Pilat ou bateau sur le bassin en Novembre, découverte taekwondo, Athlétisme à Bordeaux Lac en Janvier, Jeux Gascons en Avril Petit tour vélo en Mai Match de foot. La classe découverte de la classe de Mme Boulhaïs est financée à 50 % par l'USEP.

Mme Boulhaïs rappelle aux parents d'enfants licenciés qu'il est très important de répondre, de manière positive ou négative, quant à la participation des enfants licenciés aux différents événements organisés par l'USEP (Cross, etc.) afin d'optimiser l'organisation. L'USEP a pour vocation de faire découvrir le sport aux enfants.

Afin de pouvoir récupérer du financement, l'USEP organisera des ventes de gâteaux le samedi matin sur le marché de St Médard en Jalles en décembre et en janvier.

## 8. Restauration Scolaire

Mme Terrou Katia, précise que l'effectif des enfants déjeunant à la cantine a augmenté de 10% par rapport à l'année dernière soit environ 275 enfants qui déjeunent tous les jours à la cantine.

L'intégration des CP s'est très passée.

Elle informe que la cantine s'est dotée cette année d'un nouveau lave-vaisselle.

Les parents d'élèves demandent si, en cas d'absence d'un personnel de cantine, et ménage, un remplacement est prévu. Mme Terrou répond que si l'absence est inférieure à 1 jour, aucun remplacement n'est prévu mais qu'au-delà d'un jour, elle émet une demande auprès du service concerné et une personne doit arriver pour assurer le remplacement.

Les parents d'élèves FCPE informent que les enfants se plaignent d'odeurs d'urine dans les toilettes. Elle semble surprise de ce point car les toilettes sont nettoyées 2 fois par jour (le matin à 9h et l'après-midi à 14h30) à l'école et au CLAE.

Mme Terrou répond que les enfants sont obligés de prendre tout ce qui leur est proposé sur le plateau, de goûter à tout mais s'ils n'aiment pas, ils ne sont pas obligés de tout manger et ils peuvent même sortir de table.

Les parents d'élèves FCPE soulignent quand même que la cantine est beaucoup moins bruyante que l'année dernière.

La suppression du feu tricolore qui sonnait en cas de niveau sonore trop élevé est positive car cela excitait les enfants plus qu'autre chose. Mme Terrou confirme.

## 9. API

L'API a organisé une collecte fructueuse de matériel scolaire au profit des écoles détruites lors de l'ouragan de l'île Saint Martin des Antilles qui a rapporté 2 caddies entiers et l'association sera présente sur un stand de Noël le 16 décembre prochain dès 15h30 au centre-ville de Saint Médard en Jalles. L'argent récolté ira au profit des écoles d'Hastignan.

### → Les prochains Conseil d'école auront lieu :

-le lundi 12 mars 2018 à 18h00.

-le lundi 11 juin 2018 à 18h00.

## Compte-Rendu du Conseil d'école n°1

Lundi 13 Novembre 2017

**Équipe Enseignante:** Mmes SONFILS, SCHIPPER, MARTIN, TENON, LEYNIAC, QUEBRE, CHAÏT, BAYSETTE, PACREAU, BOULHAÏS, CHASSIN, GOURVES.

**Représentant de la Mairie:** M. DUBOS.

**Représentant du CLAE:** M. Clément ALLAIN.

**Représentante de la restauration scolaire:** Mme Katia TERROU

**Représentants des parents d'élève association FCPE:** Mmes BOISSARD, BARTHOLOME, RODZIEWICZ, BRUN

**Représentants des parents d'élève association API:** Mmes DEFOORT, DUBOIS, DESPERIEZ, GRESLOT, LELEU, SARTEL-SANCHEZ, ZAFATI, Mrs HUDRISIER, PICAL-CAPRE

### 1 . Le Conseil d'école: membres de conseil et personnel de l'école

Les membres présents lors du conseil se sont présentés à tour de rôle.

Il n'y a plus de Délégué départementale de l'éducation nationale, (DDEN), anciennement Mme Claudine Laville, une proposition pour la remplacer devrait être faite.

→ Le personnel enseignant est resté stable par rapport à l'année dernière, néanmoins, Mme Gourves intègre l'équipe et enseigne en classe CE1/CE2.

→ Le contrat de Mme Gabet, EVS (emploi de vie scolaire) depuis plusieurs années n'a pas été renouvelé.

### 2 . Le règlement Intérieur de l'école: adoption

Mme PACREAU, Directrice de l'école, précise que le règlement intérieur a très peu évolué et souligne les points qui ont été modifiés:

- «Tenue Vestimentaire»: des exigences ont été apportées quant à l'interdiction du port du short court et des jupes trop courtes à l'école. Les parents d'élèves API demandent plus d'explications quant à cette précision.

L'équipe enseignante explique que les élèves doivent présenter une tenue correcte, qui ne fasse pas vacances ni week-end. Les élèves doivent différencier la vie à l'école de la vie à la maison.

Ceci entre dans l'apprentissage du devenir élève, s'habiller avec une tenue qui soit en accord avec le fait que demain ils seront collégiens, lycéens et étudiants... Les bonnes habitudes doivent se prendre dès l'élémentaire.

- Les jouets personnels apportés à l'école doivent faire l'objet d'une autorisation préalable, l'école se donne le droit de sélectionner puisque certains jeux peuvent poser des problèmes au sein de l'établissement.

Le règlement Intérieur est validé à l'unanimité.

### 3 . Année Scolaire 2017-2018

→ Mme PACREAU présente les effectifs pour cette année scolaire 2017-2018:

**Effectif Total = 305 élèves** dont:

-2 classes de CP de 25 élèves chacune. Mme Schipper, Mme Chassin

-1 classe de CP/CE1 de 19/6 élèves. Mme Tonon

-1 classe de CE1 de 28 élèves. Mme Pacreau et Mme Leyniac

-1 Classe de CE1/CE2 de 19/6 élèves. Mme Gourves

-2 Classes de CE2 de 28 élèves. Mme Bayssette, Mme Quebre

-1 Classe de CM1 de 29 élèves. Mme Boulhaïs

-1 Classe de CM1/CM2 de 23/5 élèves. Mme Pérille

-2 Classes de CM2 de 27 élèves. Mme Sonfils, Mme Martin et Mme Leyniac

-1 Classe ULIS de 10 élèves. Mme Chaït

La directrice informe que la prévision des effectifs pour l'année scolaire 2018-2019 est d'environ **314** élèves. (Chiffre déterminé suite à un entretien avec la Directrice de l'école Maternelle Sans-Soucis).

→ Mme PACREAU aborde à présent l'absence d'EVS, (poste d'emplois aidés supprimés par l'état en Août 2017).

Plusieurs courriers ont été envoyés à l'Inspection Académique et à la Mairie par les associations de parents d'élèves (FCPE et API), et malgré cela, la suppression du poste d'EVS est confirmée. Ce poste d'EVS permettait entre autre d'assurer un rôle de secrétariat, une permanence téléphonique et d'accueil.

Mme PACREAU nous informe que les retards ne sont donc plus autorisés au sein de l'école puisque l'équipe enseignante n'est pas en mesure de gérer et d'accueillir les enfants retardataires. En ce qui concerne les enfants qui viennent seuls à l'école, Mme PACREAU demande aux parents de prévenir l'école en cas de retard ou d'absence, le plus tôt possible (la messagerie de l'école étant consultée avant le début des cours) afin que l'équipe enseignante prenne ses dispositions pour venir ouvrir le portail à leur arrivée. Les enseignantes expliquent qu'elles ne seront pas en mesure de téléphoner aux parents en cas d'absence de leurs enfants et qu'il est très important de prévenir l'école en cas de retard. Dans le cas où le retard ne serait signalé, l'équipe enseignante informe les parents d'élèves que l'élève en retard peut être obligé de rester devant la grille de l'école (car personne ne viendra ouvrir).

#### ⇒ Mme PACREAU présente les exercices incendies/Confinement/Intrusion planifiés pour l'année scolaire 2017-2018:

- Un exercice Incendie a eu lieu le 10 novembre 2017 et s'est déroulé dans le calme.
- Un exercice de Confinement est lui prévu le 14 novembre 2017.
- Un exercice d'Intrusion défini en conseil des maîtres sera planifié courant de l'année scolaire suivant les mêmes modalités que l'année scolaire 2016-2017. Ces modalités seront présentées et expliquées aux enfants afin que tout cela se passe pour le mieux.

#### ⇒ Les travaux réalisés/en cours/à venir:

- La clôture et les pavers vue située entre la cour et le petit bois a été réparée en septembre 2017.
- La réfection du parking de l'école aurait dû avoir lieu en 2017, mais pour des raisons budgétaires ces travaux sont reportés sur l'année 2018.  
Les parents d'élèves demandent au représentant de la Mairie, M. DUBOS, que le nouveau projet parking leurs soit présenté avant toute décision de travaux définitive. Malheureusement M. DUBOS n'a rien à présenter et informe le conseil qu'il faudrait faire un courrier au Directeur Technique de la Mairie, M. Guillaume DESBI, afin de demander une copie du projet à jour. Les parents d'élèves prennent note de cette information, tout en lui précisant que cette demande date déjà d'au moins 3 ans. La FCPE avait envoyé un projet et un plan bien précis. Les services technique de la mairie ont travaillé dessus, nous demandons donc à ce que leur projet soit consultable avant toute décision finale.
- En ce qui concerne les travaux effectués sur la route passante perpendiculaire à l'école (rond-point, place de stationnement...), ceux-ci dépendent de Bordeaux Métropole et non pas de la mairie. Malgré tout, les dangers de circulation et de passage piétons ont été soulevés et rapportés par courrier de l'API, mais sans réponses.
- Toutes les classes sont équipées de TNI (Tableau Numérique Interactif) et Mme Pacreau remercie la Mairie d'avoir équipé l'école.

#### ⇒ Les projets de l'école pour l'année scolaire 2017-2018:

- L'accompagnement des élèves de CP par des élèves de CM2 lors de la 1<sup>ère</sup> semaine d'école s'est très bien déroulé et que c'est à nouveau un succès. Il faut donc maintenir ce dispositif.
- Les CM2 partageront un temps lecture régulier avec les CP tout au long de l'année, c'est un échange très enrichissant.
- La classe de CP de Mme Schipper et la classe de CP/CE1 de Mme Tonon vont mener un projet de fond sur le thème de la Biodiversité et dans ce cadre, 2 sorties scolaires sont prévues: une pour aller observer une mare et une autre pour observer un bassin d'eau salée, ainsi qu'un spectacle.
- Les CE1 mèneront un projet intitulé «Journée Développement Durable» et une sortie est prévue en Décembre pour aller voir le spectacle «La fée des bois» au théâtre Fémina.
- Tous les CE2 et les CM1 de Mme Pérille vont mener un projet sur les Energies Renouvelables et ils partiront en Classe Découverte à Saint Georges de Didonne
- Les CM1 de Mme BOULHAÏS partiront en classe Découverte dans les Pyrénées. En fin d'année scolaire, ils organiseront une soirée Théâtre/Danse via l'USEP.
- Les CM1 de Mme BOULHAÏS partiront en classe Découverte dans les Pyrénées. En fin d'année scolaire, ils organiseront une soirée Théâtre/Danse via l'USEP.

- Les CM2 iront visiter le Musée d'Histoire Naturelle lors de la 29<sup>ème</sup> édition des incorruptibles, voir le spectacle «Alice au pays des Merveilles».
- L'ULIS ira visiter le musée des beaux-arts et travaille sur le thème : « Mieux comprendre les émotions pour mieux vivre ensemble »
- La chorale aura lieu comme de tradition en fin d'année avec tous les élèves de l'école pour la journée des portes ouvertes.

Le financement des différents projets se fera grâce à la Coopérative Scolaire et aux bénéfices des ventes de gâteaux.

⇒ Mme PACREAU rappelle l'existence du Conseil d'élèves depuis l'année scolaire 2016-2017 et à ce titre elle informe que le Conseil d'élèves a écrit un courrier destiné à la Mairie qu'elle remet au représentant de la Mairie M. DUBOS.

Ce courrier fait état des demandes légitimes des enfants. Ces derniers voulaient faire part à la Mairie du mauvais état de la cour et du manque de jeux. Ils demandent entre autre des paniers de baskets accessibles à leur taille.

#### 4: Les Rythmes Scolaires

La directrice explique que l'équipe enseignante a mené un vote (d'un point de vue professionnel), lors d'un conseil des Maîtres, favorable à un retour à la semaine des 4 jours.

La Mairie a quant à elle réalisé un sondage auprès des parents d'élèves et les résultats ont démontrés que les parents d'élèves étaient majoritairement favorables à un retour à la semaine de 4 jours malgré une très faible participation.

La Mairie doit se positionner d'ici la fin de l'année 2017 sur le retour ou non à la semaine scolaire de 4 jours et présenter le projet définitif au plus tard le 15 mars 2018 à l'Académie.

#### 5: TAP/APS/CLAE

M. Clément ALLAIN précise une hausse des effectifs des enfants et précise qu'ils restent plus longtemps le soir. Ce constat les oblige donc à s'organiser différemment et notamment concernant les ateliers.

Cette année, le démarrage des taps a eu lieu après les vacances de la Toussaint afin de respecter le démarrage des enfants déjà bien prisés par de multiples nouveautés et activités périscolaire en début d'année. Un constat sur le rythme chargé des enfants en début d'année est réalisé, il est donc nécessaire de leur laisser le temps d'appréhender toute cette organisation et locaux avant de démarrer d'autres activités.

Il informe qu'il y a eu un forum sur les ateliers durant la semaine du 06/11 proposés aux enfants, afin qu'ils prennent connaissance de tous les ateliers possibles et puissent tous les essayer avant de choisir et de s'inscrire à celui qui leur convient le mieux.

Petite nouveauté pour cette année, les animateurs organisent un tournoi de BeyBlade (Toupies) qui aura lieu à partir du 20/11/2017.

#### **Cette année, il y aura 3 temps forts:**

- L'Accueil des Ambassadeurs Européens sur 3 mercredi après-midi: la Slovaquie, le Portugal et la France seront représentés. Il s'agit en fait d'étudiants ERASMUS qui participeront à ces journées.
- Le Carnaval
- Le Festival Big Bang.

#### 6: La Coopérative Scolaire

Mme Sonfils rappelle l'objectif de la coopérative et les contraintes de gestion de celle-ci. La coopérative permet d'acheter du matériel pour l'école et de monter des projets et sorties.

Cette année, Mme SONFILS sera épaulée par Mme Quebre.

Les dépenses prévues pour cette année sont les suivantes: les différents projets éducatifs des classes, les différents abonnements pour les classes et l'achat de matériels nécessaires au bon fonctionnement des classes.